Fiche d'utilisation du sol
Commune de
Flémalle

Province: Liège
Secteur d'aménagement: LIEGE
Statut de la commune selon le SDER: Agglomération

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	655	17,9
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	23	0,6
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	75	2,0
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	18	0,5
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	12	0,3
	Terrains à usage industriel et artisanal	156	4,3
	Terrains dévolus au transport	35	0,9
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	6,1	0,2
	Bâtiments spéciaux	4,3	0,1
	Sous-total	984	26,9
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	794	21,7
	Prés et pâtures	680	18,6
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	562	15,4
	Terres vaines et vagues	244	6,7
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,2	0
	Sous-total	2.281	62,3
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau…)		397	10,8
Total		3.662	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les taleaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

Une ***note méthodologique*** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la ***fiche régionale*** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED
Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

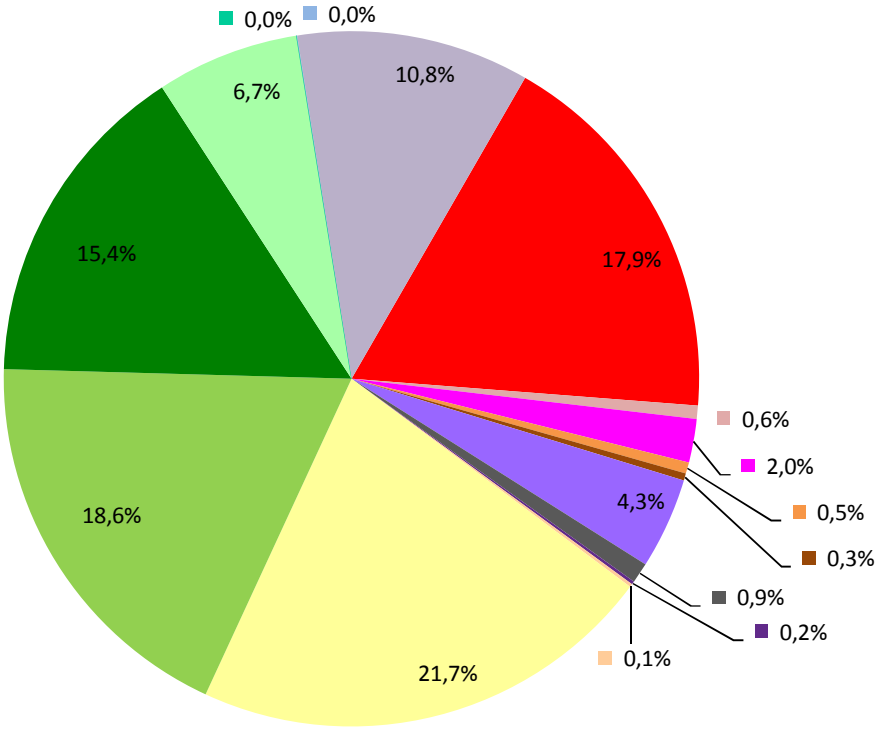

- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau…)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	1.138	31,1
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	79	2,2
	Zone de loisirs	-	-
	Zones d'activité économique	282	7,7
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	128	3,5
	Sous-total	1.627	44,4
Zone d'aménagement communal concerté		184	5,0
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	843	23,0
	Zone forestière	389	10,6
	Zone d'espaces verts	440	12,0
	Zone naturelle	66	1,8
	Zone de parc	32	0,9
	Plan d'eau	76	2,1
	Sous-total	1.847	50,4
Zone blanche		3,9	0,1
Total		3.662	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.

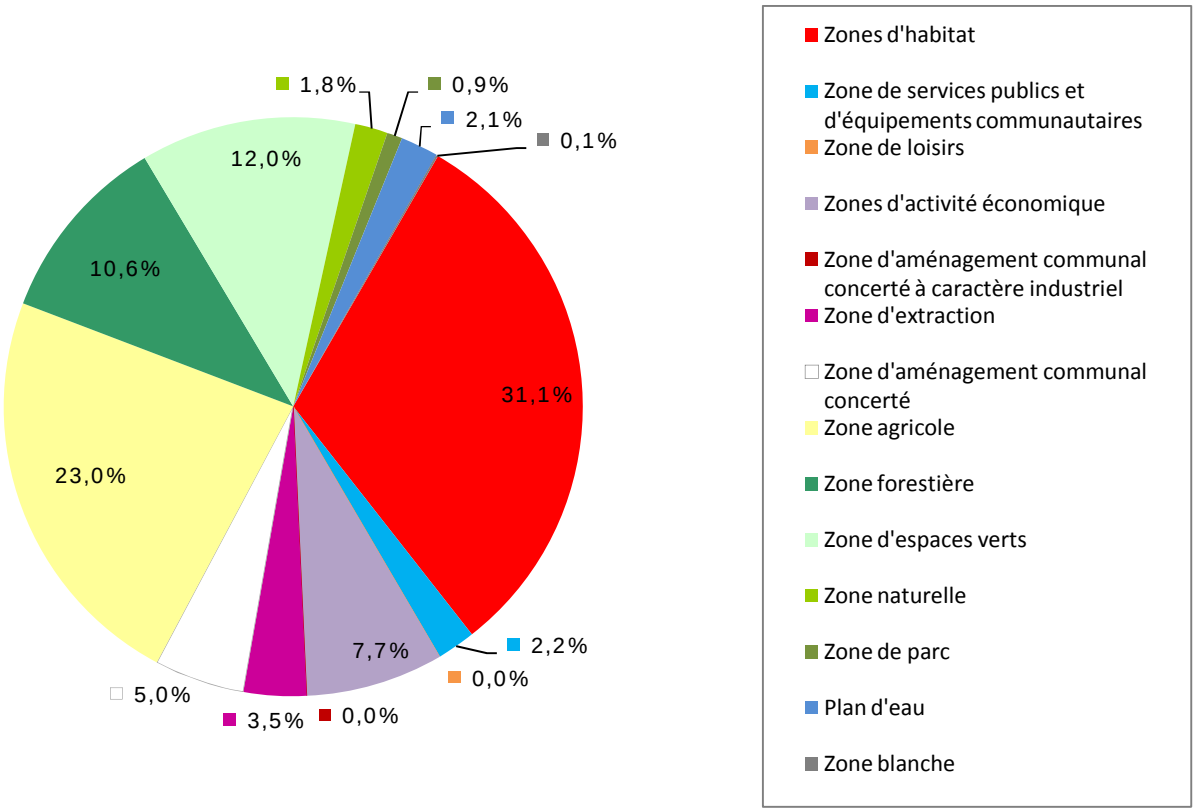

Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html).

Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	631	55,4	334	29,3	174	15,3	1.138
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	35	44,6	40	50,1	4,1	5,2	79
	Zone de loisirs	-	-	-	-	-	-	-
	Zones d'activité économique	158	55,9	66	23,6	58	20,6	282
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	13	10,5	113	88,5	1,2	1,0	128
	Sous-total	837	51,4	553	34,0	237	14,6	1.627
Zone d'aménagement communal concerté		27	14,9	149	81,0	7,7	4,2	184
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	61	7,3	753	89,3	29	3,5	843
	Zone forestière	5,7	1,5	372	95,8	10	2,7	389
	Zone d'espaces verts	33	7,4	378	85,7	30	6,9	440
	Zone naturelle	6,7	10,1	56	84,8	3,3	5,0	66
	Zone de parc	11	33,8	21	64,8	0,4	1,3	32
	Plan d'eau	2,0	2,6	0	-	74	97,3	76
	Sous-total	119	6,5	1.580	85,5	148	8,0	1.847
Zone blanche		0,1	2,6	-	-	3,8	97,4	3,9
Total		984	26,9	2.281	62,3	397	10,8	3.662

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)

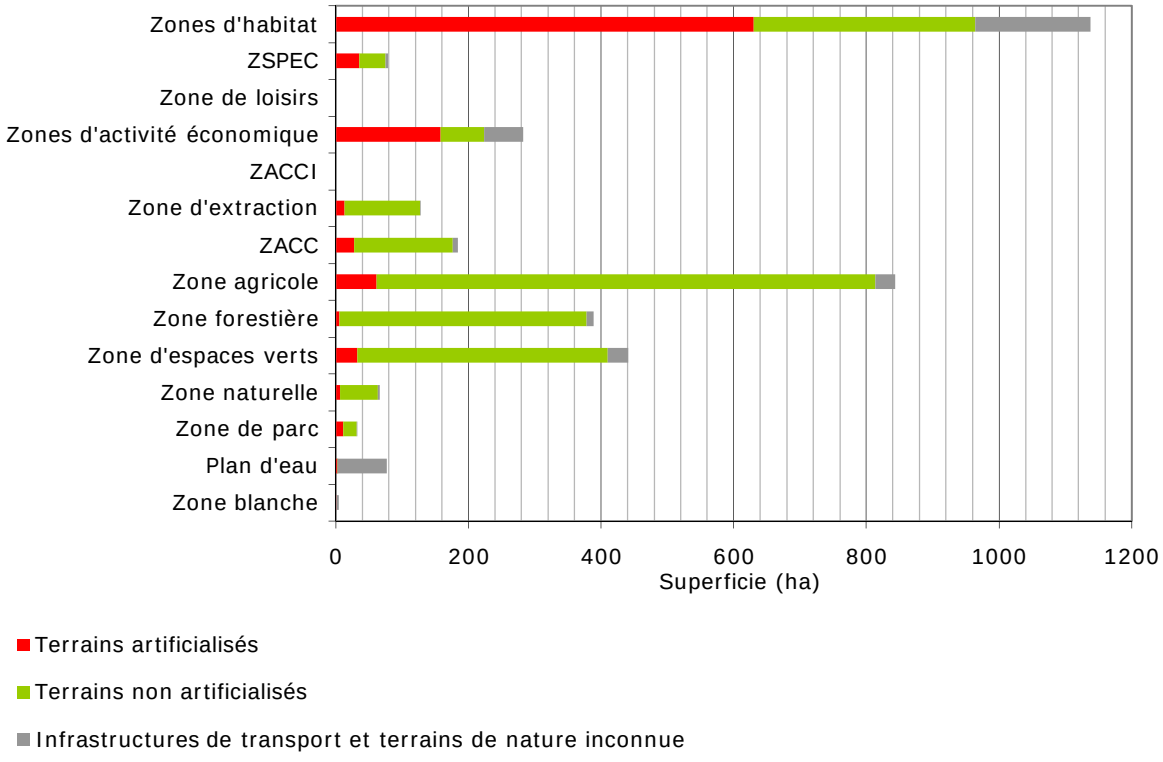

Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	559	85,4	21	3,3	75	11,4	655
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	22	97,0	-	-	0,7	2,9	23
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	59	79,3	3,0	4,0	12	16,7	75
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	11	63,2	0,4	2,0	6,3	34,8	18
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	3,4	28,1	1,2	9,8	7,5	62,1	12
	Terrains à usage industriel et artisanal	152	97,6	0,1	0	3,6	2,3	156
	Terrains dévolus au transport	21	60,1	1,1	3,1	13	36,8	35
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	4,8	78,9	-	-	1,3	21,1	6,1
	Bâtiments spéciaux	3,9	90,4	-	-	0,3	7,7	4,3
	Sous-total	837	85,1	27	2,8	119	12,1	984
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	209	26,3	93	11,7	493	62,0	794
	Prés et pâtures	177	26,1	36	5,3	467	68,6	680
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	82	14,6	2,3	0,4	478	85,0	562
	Terres vaines et vagues	85	34,7	18	7,3	141	58,0	244
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,3	24,6	-	-	0,9	74,9	1,2
	Sous-total	553	24,2	149	6,5	1.580	69,2	2.281
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		241	60,7	7,7	1,9	148	37,3	397
Total		1.631	44,5	184	5,0	1.847	50,4	3.662

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)

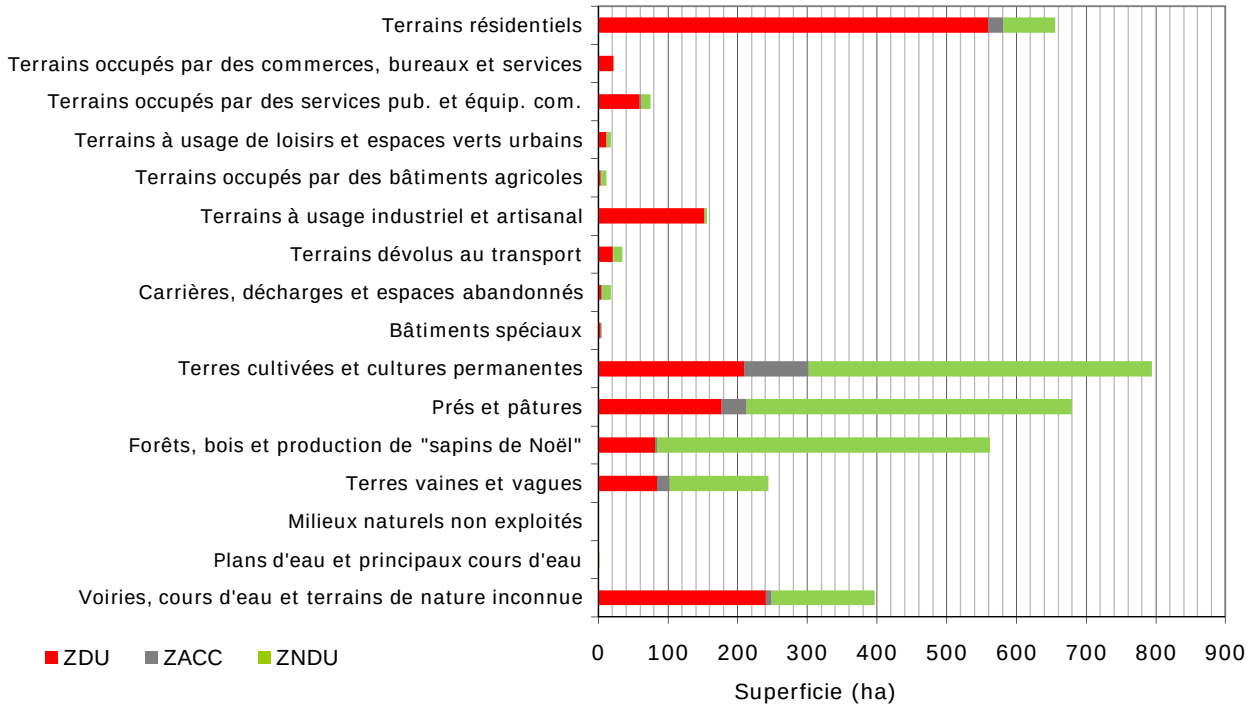

Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC – gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU – vert).